

Les index Bâtiment

Référence 100 en 2010

	Intitulés	Septembre 2022	Octobre 2022	Novembre 2022
BT02	Terrassements	129,0	131,5	131,9
BT03	Maçonnerie et canalisations en béton (sauf ossature, béton armé, carrelage, revêtement et plâtrerie)	129,1	129,1	128,4
BT06	Ossature, ouvrages en béton armé	126,1	126,1	126,2
BT07	Ossature et charpentes métalliques	181,6	166,9	163,5
BT08	Plâtre et préfabriqués	124,3	123,7	123,4
BT09	Carrelage et revêtement céramique	121,4	122,1	122,9
BT10	Revêtements en plastique	127,9	128,0	129,0
BT11	Revêtements en textiles synthétiques	131,6	132,8	133,0
BT12	Revêtements en textiles naturels	130,8	132,4	132,4
BT14	Revêtements en plaque de pierre naturelle sciée et produits assimilés	126,7	125,9	127,2
BT16b	Charpente en bois	134,5	133,8	134,0
BT18a	Menuiserie intérieure en bois	130,0	130,4	130,5
BT19b	Menuiserie extérieure en bois	132,3	133,2	134,4
BT26	Fermeture de baies en plastique y compris fenêtre PVC	130,0	130,0	133,9
BT27	Fermeture de baies en aluminium	147,3	145,8	145,0
BT28	Fermeture de baies en métal ferreux	145,4	142,2	141,4
BT30	Couverture en ardoises de schiste	135,7	135,5	135,7
BT32	Couverture en tuiles en terre cuite	134,3	133,5	133,8
BT33	Couverture en tuiles en béton	125,5	125,2	126,7
BT34	Couverture en zinc et métal (sauf cuivre)	141,3	140,3	139,8
BT35	Couverture en bardeaux bituminés d'asphalte	148,0	148,4	149,0
BT38	Plomberie sanitaire (y compris appareils)	129,2	129,2	129,3
BT40	Chauffage central (à l'exclusion du chauffage électrique)	122,2	122,6	123,6
BT41	Ventilation et conditionnement d'air	125,4	125,5	126,0
BT42	Menuiserie en acier et serrurerie	142,1	141,1	141,7
BT43	Menuiserie en alliage d'aluminium	136,7	136,1	135,8
BT45	Vitrerie-Miroiterie	141,1	143,9	148,1
BT46	Peinture, tenture, revêtements muraux	125,9	125,9	126,7
BT47	Électricité	121,4	121,9	122,2
BT48	Ascenseurs	133,5	132,4	132,7
BT49	Couverture et bardage en tôles d'acier revêtement avec revêtement étanchéité	138,0	140,1	141,4
BT50	Rénovation-entretien tous corps d'état	127,1	127,4	128,1
BT51	Menuiseries PVC	124,6	125,2	126,3
BT52	Imperméabilité de façades	146,5	145,8	147,1
BT53	Étanchéité	136,3	135,9	136,2
BT54	Ossature Bois	132,0	131,4	131,4
BT01	Tous corps d'état	127,1	127,2	127,2

Les index Travaux publics

Référence 100 en 2010

	Intitulés	Septembre 2022	Octobre 2022	Novembre 2022
TP02	Travaux de génie civil et d'ouvrages d'art neufs ou rénovation	130,9	130,5	130,2
TP03a	Grands terrassements	123,1	125,3	125,3
TP03b	Travaux à l'explosif	120,1	122,8	125,9
TP04	Fondations et travaux géotechniques	130,6	131,3	130,2
TP05a	Travaux en souterrains traditionnels	126,4	126,5	126,7
TP05b	Travaux en souterrains avec tunnelier	126,0	126,2	126,3
TP06a	Grands dragages maritimes	131,2	137,2	136,5
TP06b	Dragages fluviaux et petits dragages maritimes	120,3	123,5	122,8
TP07b	Travaux de génie civil, béton et acier pour ouvrages maritimes	150,9	148,2	145,4
TP08	Travaux d'aménagement et entretien de voirie	130,2	128,1	127,0
TP09	Fabrication et mise en œuvre d'enrobés	144,7	135,5	132,2
TP10a	Canalisations, assainissement et adduction d'eau avec fourniture de tuyaux	124,8	125,3	125,4
TP10b	Canalisations sans fourniture de tuyaux	122,1	123,0	123,5
TP10c	Réhabilitation de canalisations non visitables	136,0	136,5	135,4
TP10d	Réseaux de chauffage et de froid avec fourniture de tuyaux	120,9	121,1	121,7
TP11	Canalisations grandes distances de transport / transfert avec fourniture de tuyaux	127,6	128,0	128,1
TP12a	Réseaux d'énergie et de communication hors fibre optique	123,2	123,8	124,5
TP12b	Éclairage public - Travaux d'installation	125,7	126,0	126,4
TP12c	Éclairage public - Travaux de maintenance	119,1	119,7	120,5
TP12d	Réseaux de communication en fibre optique	119,3	119,7	120,4
TP13	Charpentes et ouvrages d'art métalliques	140,7	145,1	148,4
TP14	Travaux immergés par scaphandriers	122,2	123,4	123,9
TP01	Index général tous travaux	128,4	127,7	127,3

Source : Insee

Les index divers de la construction

Référence 100 en 2010

	Intitulés	Septembre 2022	Octobre 2022	Novembre 2022
TRBT	Transport Bâtiment	124,0	126,9	128,4
TRTP	Transport Travaux publics	117,1	117,5	117,5
MABTGO	Matériel Bâtiment Gros-œuvre	126,9	127,8	128,5
MABTSO	Matériel Bâtiment Second-œuvre	121,6	121,0	118,9
MATP	Matériel Travaux Publics	117,1	117,2	117,2
FD	Frais divers	112,8	113,6	114,1
FG	Fourniture de graines	144,5	144,5	131,6
FV	Fourniture de Végétaux	115,9	116,5	117,7
EV1	Travaux de végétalisation	133,8	134,8	130,8
EV2	Application de produits phytosanitaires	112,0	115,8	116,3
EV3	Travaux de création d'espaces verts	126,2	127,5	127,8
EV4	Travaux d'entretien d'espaces verts	126,9	128,1	129,0
PMR	Produits de marquage routier	144,4	142,9	143,7
TSH	Travaux de signalisation horizontale	133,8	134,5	134,8
DRR01	Fourniture de dispositifs de retenue de route	170,9	168,0	163,1
DRR02	Fourniture et pose de dispositifs de retenue de route	154,9	153,5	150,2
ING	Ingénierie	129,5	129,5	129,9

Note : l'index « FG : fourniture de graines » est trimestriel.

Source : Insee

	Intitulés	Septembre 2022	Octobre 2022	Novembre 2022
IM	Indice de réactualisation des actifs matériels dans la construction	1,4093	1,3939	1,3869

Note : l'indice IM a pour objectif de permettre la réactualisation de la valeur de matériels, à défaut d'une valeur de remplacement disponible, dans le cadre du calcul des charges d'emploi du matériel. Il ne doit pas être confondu avec l'index divers de la construction « matériel des travaux publics » (MATP), dont la finalité est l'indexation de contrats.

Source : Insee

Pour en savoir plus

Définition

Les index bâtiment, travaux publics, divers de la construction et l'indice de réactualisation des actifs matériels dans la construction sont des indices de coût de production des différentes activités du secteur de la construction, principalement utilisés à des fins d'indexation de contrats.

Méthode de calcul

La documentation méthodologique est disponible aux adresses suivantes :

Index bâtiment (base 2010),

Index travaux publics (base 2010),

Index divers de la construction (base 2010),

Indice de réévaluation des actifs de la construction (base 2010)

Utilisations

Ces index, publiés au *Journal officiel*, permettent aux entreprises et aux collectivités locales d'indexer les marchés de travaux de construction, en choisissant l'activité la plus proche de l'objet de leur marché. Dans les contrats signés avant la publication des index au *Journal officiel* du 16 janvier 2015, il convient d'utiliser jusqu'à septembre 2014 inclus l'ancienne série ; à partir d'octobre 2014 inclus, l'ancienne série peut être prolongée en multipliant la série correspondante par un coefficient de raccordement. Le produit ainsi obtenu est à arrondir à une décimale.

Prochaine publication : le 15 février 2023 à 12h00.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475